

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 19 janvier 1893.

Présidence de M. Alexandre SOREL

M. de Marsy, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et communique une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique relative à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, fixée à la semaine de Pâques, du 4 au 8 avril.

Il annonce la mort de M. le colonel de Pouil, membre titulaire, arrivée le 2 janvier.

M. A. de Roucy communique une lettre de M. Frédéric de Bernhardt, membre correspondant à Londres, envoyant à ses confrères ses souvenirs et ses meilleurs souhaits.

En prenant place au fauteuil de la présidence, M. Alex. Sorel prononce l'allocution suivante, qui est accueillie à plusieurs reprises par les applaudissements de ses confrères.

Messieurs,

En m'appelant, pour la quatrième fois à la présidence de la *Société historique*, vous m'avez fait grand honneur et je ne saurais trop vous renouveler mes remerciements.

Soyez convaincus que je m'attacherai à suivre la voie tracée avec autant d'autorité que de science par mon honorable prédécesseur M. le président de Roucy.

Et cependant, permettez-moi de vous exprimer un regret profond que j'ai éprouvé en m'assoyant sur ce fauteuil, c'est de ne pas le voir occupé par notre digne collègue M. du Lac. Le premier, il avait présidé la Société lorsqu'il y a vingt-cinq ans elle a été fondée et nous nous étions bercés de l'espoir que ce serait encore sous sa présidence que nous en célébrerions les *Noces d'argent*. Des considérations dont lui seul est juge et, par dessus tout, une trop grande modestie, l'ont amené à décliner toute candidature à cet égard. Nous n'avons qu'à le déplorer et la Société ne peut qu'y perdre ; mais ce qui nous doit consoler, c'est la pensée que, si, aux jours de fête, il n'est pas à notre tête, il sera du moins avec nous dans les premiers rangs, prêt à affirmer la prospérité toujours croissante de notre œuvre, et à nous prêter en toutes choses un concours aussi généreux que profitable.

Aussi bien, Messieurs, M. du Lac aurait pu nous redire une fois de plus comment la Société avait pris naissance au mois d'août 1868, et comment elle a débuté courageusement n'ayant à son actif qu'une quarantaine de membres ; mais quatre mois s'étaient à peine écoulés qu'elle en comptait plus du double, à la suite desquels venaient se grouper soixante-quinze correspondants et treize membres honoraires de haute réputation tels que MM. Egger, Jourdain, Maury, de Longpérier, de Saulcy et Viollet-Duc. Elle justifiait ainsi la pensée de Corneille :

« *La valeur n'attend pas le nombre des années.* »

Mais de ces quarante fondateurs, combien hélas ! manqueraient à notre appel, et des treize membres honoraires d'alors, un seul pourrait y répondre aujourd'hui.

Heureusement, grâce à l'initiative si précieuse de notre dévoué secrétaire, les vides se sont plus que comblés, et un grand nombre d'entre-vous ont, ainsi que M. du Lac, les y conviait dans la séance du 24 novembre 1868,

prêté « un concours actif à la Société et l'ont mis à même de s'élever et de se maintenir au rang distingué qu'occupent parmi les Sociétés savantes de province, les Associations de l'Oise et des départements voisins »

Remercions donc ces pionniers de l'archéologie et de l'histoire qui ont compris, comme le faisait si judicieusement remarquer l'un de nos anciens présidents, le regretté M. de Bicquille, que, « la réalisation des projets d'études rétrospectives est utile à l'instruction de la jeunesse et qu'elle est nécessaire à la direction et à la marche des peuples. »

Le but que nous poursuivons, Messieurs, n'est pas la simple satisfaction d'une curiosité locale, c'est la recherche et la révélation de tout ce qui a été fait avant nous, avec la pensée bien arrêtée de dégager du passé des leçons profitables à l'avenir.

Mais, si nous sommes tous pénétrés de cette vérité incontestable, il s'en faut de beaucoup que chacun de nous en fasse l'application. En effet, si on jette les yeux sur les sept volumes déjà parus de notre *Bulletin*, j'y vois que ce sont presque toujours les mêmes, les *seniores*, comme on disait jadis, les *vieux*, suivant le langage *fin de siècle*, et je suis du nombre, qui ont payé leur tribut à la Société. S'il pouvait y avoir le moindre doute, il suffirait de rappeler les noms de MM. Aubrelisque, de Bicquille, que la mort nous a ravés; de Roucy, du Lac, Méresse, Leveaux, Mauprivez, Peyrecave, de La Brunerie, Boitel de Dienval, sans compter les communications aussi intéressantes que variées faites, pour ainsi dire, à chaque séance, par M. de Marsy qui a, sur ceux que je viens de nommer, l'heureux privilège d'avoir encore en perspective un grand nombre d'années, auxquelles ils ne sauraient prétendre.

A côté de ces anciens, il y a eu, je m'empresse de le reconnaître, quelques recrues plus jeunes qui ont également pris à cœur de se faire con-

naître, témoins les travaux successifs de MM. Roger de Magnienville, de Bonnault, Francis de Roucy, Raymond Chevallier, Rendu, Plessier, Benaut, Lesguillons, Dervillé et autres, en tête desquels marche victorieusement l'infatigable abbé Morel, ce bénédictin *in partibus*, qui par la remarquable publication qu'il nous présente, du Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille, donnera à notre Société un relief exceptionnel ; mais plusieurs de ces nouveaux travailleurs se sont départis de leur premier élan et semblent oublier que « Noblesse oblige. »

Plus loin, j'aperçois le groupe plus nombreux encore des auditeurs bénévoles qui, les uns, par inexpérience, les autres par crainte ne produisent rien ou n'osent rien produire. Eh bien ! qu'ils me permettent de leur dire, ils ont grand tort. Ainsi qu'on l'a répété bien des fois dans cette enceinte, le domaine de l'archéologie et de l'histoire locale est inépuisable. On peut l'explorer sous toutes ses faces et, assurément les matériaux ne manquent pas. Grâce aux démarches faites au nom de la Société, l'administration municipale a mis gracieusement à notre portée les Archives communales jusqu'alors difficiles à parcourir et nous a ménagé un local des plus convenables pour les consulter ; d'autre part la *Bibliographie Compiégnoise* due aux laborieuses recherches de M. de Marsy, indique les sources auxquelles on peut puiser en toute sécurité, et enfin, la liste, publiée dans un de nos *Bulletins*, des personnages nés dans l'arrondissement de Compiègne antérieurement au XIX^e siècle, ou qui s'y sont distingués et fait connaître à un titre quelconque, permet à chacun de choisir une étude biographique à faire, à moins qu'il ne préfère, à l'aide des vieux titres, écrire l'histoire de la maison qu'il habite, contribuant ainsi par de simples mosaïques à retracer le passé du vieux Compiègne. D'autres enfin pourraient s'exercer la plume, en faisant, ainsi que cela se pratique dans plu-

sieurs autres sociétés, et comme l'avait décidé la nôtre dans sa séance du 24 novembre 1868, un compte rendu détaillé de quelques-uns des ouvrages qui nous sont offerts.

Que ceux-là donc qui n'ont encore rien écrit, se mettent à la besogne. Et alors ce sera une consolation pour nous dont les jours sont désormais comptés, de penser que dans vingt-cinq ans, quand il s'agira de célébrer les *noces d'or* de la Société, il se trouvera une génération nouvelle qui aura maintenu haut et ferme le drapeau de la Société, et qui fêtera avec autant d'enthousiasme que de talent ce glorieux anniversaire.

M. de Marsy donne lecture du compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1892.

A la suite de ce rapport, M. le Président engage la Société à nommer une commission chargée de s'occuper avec le bureau des mesures à prendre pour la célébration des noces d'argent de la Société.

Cette commission se composera de MM. le baron de Bonnault, B. des Essards, Jules du Lac, Henry Lefebvre et A. de Roucy.

M. de Lambertye communique le rapport rédigé par la commission des finances sur le compte de gestion du trésorier en 1892 et le termine en demandant à la Société d'approuver ce compte et de joindre ses remerciements à la décharge donnée au trésorier pour sa bonne gestion.

M. Henri LE COUTEULX DE CAUMONT, ancien sous-directeur des haras, à Compiègne, présenté par MM. J. du Lac et de Lambertye et M. le baron CREUZÉ DE LESSER, au château du Fayel, présenté par MM. l'abbé Morel et de Marsy, sont admis comme membres titulaires.

M. l'abbé Morel donne lecture d'une étude sur les origines de la commune de Compiègne et étudie notamment les lettres de sauvegarde de Louis VI et la charte de Louis VII.

Diverses observations sont échangées à la suite de cette lecture entre MM. du Lac, de Roucy, de Marsy et l'auteur de cette communication.

M. Dervillé fait connaître une réclamation adressée en 1704 par les vigneron de Venette à la Chambre de justice afin d'obtenir le remboursement d'impôts jugés par eux excessifs, perçus depuis dix ans par les sous fermiers des aides de l'élection de Compiègne. M. Dervillé termine cette communication par d'intéressants renseignements sur la culture de la vigne à Venette et dans diverses localités des environs de Compiègne depuis deux siècles.

Cette intéressante communication provoque un échange d'observations entre MM. de Marsy, le révérend Langhorne, de Devise, Benaut, Sorel, de Roucy et Dervillé, sur les motifs qui ont amené la presque complète suppression de la culture de la vigne dans les environs de Compiègne.

M. Sorel donne, d'après des documents inédits, la relation de l'arrestation à Compiègne, de l'intendant Bertier de Sauvigny et de son massacre par le peuple lors de son arrivée à Paris. Ces documents rectifient le récit fantaisiste donné par Rétif de la Bretonne, dans une de ses *Nuits* et semblent laver en partie les Compiégnois des reproches que le romancier populaire leur fait d'avoir dénoncé Bertier aux membres de la commune de Paris.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : M. Méresse, documents sur le xvii^e siècle ; M. Benaut, communication sur l'histoire locale ; M. le baron de Bonnault, une chanson picarde.

Le Secrétaire, MARSY.